

ACTUALITES

La CSSF vient de publier un certain nombre de documents sur son site Internet.

Réclamations de la clientèle

Un document intitulé « **Questions / Réponses – Réclamation** » a été publié sur le site de la CSSF à l'adresse : http://www.cssf.lu/index.php?id=75.

PSF: Procédure d'agrément

Ce nouvel onglet du site contient les documents suivants :

- Questions / réponses relatives à l'obtention d'un agrément en tant que « PSF »
- Explications concernant la procédure d'agrément de « PSF »
- Liste des renseignements complémentaires pour l'agrément en tant qu'administration centrale d'OPC
- Déclaration sur l'honneur

Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.cssf.lu/index.php?id=271.

SICAR

Le document intitulé « Information request for authorization », disponible uniquement en anglais, est à remplir pour toute demande d'agrément en tant que SICAR auprès de la CSSF. Il peut être téléchargé à partir de l'adresse suivante : http://www.cssf.lu/index.php?id=276.

Formulaires

Les documents « **Déclaration sur l'honneur pour personne morale** » et « **Déclaration sur l'honneur pour personne physique** » sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.cssf.lu/index.php?id=270.

Questions / Réponses relatives aux lignes directrices concernant les politiques de rémunération dans le secteur financier

Le document intitulé « Questions / Réponses relatives aux lignes directrices concernant les politiques de rémunération dans le secteur financier » a été publié sur le site de la CSSF à l'adresse : http://www.cssf.lu/index.php?id=277.



REGLEMENTATION NATIONALE

Circulaire CSSF 10/458

La circulaire CSSF 10/458 a pour objet de rappeler à toutes les entités concernées d'appliquer des mesures de vigilance renforcée pour toute relation d'affaires avec ou transaction pour une personne physique ou une personne morale de la République populaire démocratique de Corée.

Circulaire CSSF 10/457

La circulaire CSSF 10/457 a pour objet d'introduire, à côté de l'envoi sur support papier, la transmission électronique du compte rendu analytique de révision (« long form report ») et de la lettre de recommandations (« management letter ») via un canal sécurisé E-File ou Sofie ou par courrier électronique classique (à noter que le choix de recourir à la messagerie électronique non sécurisée relève intégralement de la responsabilité du déclarant).

Circulaire CSSF 10/456

La circulaire CSSF 10/456 a pour objet d'énoncer les règles pratiques qu'une entité doit respecter lorsqu'une ordonnance de perquisition lui est notifiée. Ces règles sont nécessaires afin d'établir une bonne coopération des professionnels du secteur financier avec les autorités judiciaires dans le cadre de dossiers d'instruction nationaux, mais surtout des commissions rogatoires internationales et contribuent à la réputation de la place financière luxembourgeoise.

Circulaire CSSF 10/451

La circulaire CSSF 10/451 a pour objet de modifier le régime de notification des grands risques. La CSSF exige dès à présent des entreprises d'investissement de renseigner dans leurs notifications des grands risques tous leurs risques, y compris ceux qui bénéficient d'une pondération de 0%.

La circulaire étend également l'application du plancher des exigences de fonds propres (« *capital floors* ») prévu aux points 3, 4, 7 et 8 de la partie XX de la circulaire CSSF 07/290 jusqu'au 31 décembre 2011.

Enfin, la circulaire informe les entreprises d'investissement sur le nouveau régime applicable aux grands risques sur des établissements dès le 31 décembre 2010 leur permettant ainsi de prendre les mesures nécessaires afin de pouvoir respecter ces nouvelles règles.

Circulaire CSSF 10/450

La circulaire CSSF 10/450 a pour objet de modifier le régime de notification des grands risques. La CSSF exige dès à présent des établissements de crédit de renseigner dans le tableau B 2.3 (et, le cas échéant, dans le tableau B 6.3) tous leurs risques, y compris ceux qui bénéficient d'une pondération de 0%.

Cette circulaire étend également l'application du plancher des exigences de fonds propres (« *capital floors* ») prévu aux points 3, 4, 7 et 8 de la partie XX de la circulaire CSSF 06/273 jusqu'au 31 décembre 2011.

Finalement cette circulaire informe les établissements de crédit sur le nouveau régime applicable aux grands risques interbancaires dès le 31 décembre 2010 leur permettant ainsi de prendre les mesures nécessaires afin de pouvoir respecter ces nouvelles règles.

COMMUNIQUES DE PRESSE

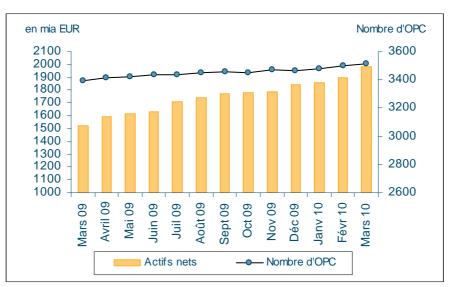
■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE MARS 2010

Communiqué de presse 10/10 du 14 mai 2010

I. Situation globale

Au 31 mars 2010, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 1.980,538 milliards contre EUR 1.897,934 milliards au 28 février 2010, soit une augmentation de 4,35% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 29,74%.

En somme, l'industrie des OPC luxembourgeois a enregistré au mois de mars une variation positive se chiffrant à EUR 82,604 milliards. Cette variation positive se répartit en EUR 62,756 milliards (+3,31%) à cause de l'impact positif des marchés financiers et en EUR 19,848 milliards (+1,04%) provenant d'émissions nettes positives.



Le nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.516 par rapport à 3.498 le mois précédent. 2.149 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 11.146 compartiments. En y ajoutant les 1.367 entités à structure classique, un nombre total de 12.513 entités sont actives sur la place financière.

Sous l'impulsion de données conjoncturelles favorables pour l'économie mondiale, toutes les catégories d'OPC à actions ont enregistré au mois de mars des performances positives.

L'augmentation de l'appétence pour le risque des investisseurs a conduit à des émissions nettes positives pour la plupart des catégories d'OPC à actions.



Evolution des OPC à actions au mois de mars 2010*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	6,27%	0,81%
Actions européennes	6,47%	-0,39%
Actions américaines	6,61%	2,37%
Actions japonaises	6,31%	4,19%
Actions Europe de l'Est	12,33%	0,86%
Actions Asie	6,71%	0,75%
Actions Amérique latine	8,09%	1,25%
Actions autres	7,94%	2,73%

^{*} Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

Sur le marché des obligations d'Etat européennes, les écarts de rendement sont restés globalement stables au mois de mars, à l'exception des obligations émises par l'Etat grec, pour lesquelles une nouvelle augmentation des primes de risque a pu être observée. Seule l'annonce fin mars par les pays de la zone Euro d'une aide à la Grèce en cas d'urgence a permis d'amortir légèrement la volatilité des primes de risque pour les obligations grecques.

Sur le marché des obligations d'Etat américaines, l'offre abondante, issue du besoin de financement du déficit budgétaire des Etats-Unis, n'a pas pu être absorbée au mois de mars par une demande suffisante, ce qui a fait baisser les cours des obligations d'Etat américaines.

Le marché des obligations privées fait état d'une diminution des primes de risque par rapport aux obligations souveraines ainsi que d'une augmentation des cours sur ce marché.

Toutes les catégories d'OPC à obligations ont pu enregistrer des émissions nettes positives, en particulier les OPC investissant dans des obligations libellées en USD et les OPC à obligations « High Yield ».

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de mars 2010*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	0,06%	-2,67%
Marché monétaire en USD	0,70%	0,17%
Marché monétaire marché global	0,49%	-1,34%
Obligations libellées en EUR	0,61%	0,42%
Obligations libellées en USD	1,03%	5,01%
Obligations marché global	1,58%	2,12%
Obligations High Yield	3,76%	8,91%
Autres	2,12%	1,97%

^{*} Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

Sur le marché des devises, l'annonce par les pays de la zone Euro d'un plan de soutien pour la Grèce en cas d'urgence a contribué à une certaine stabilisation du cours de l'EUR par rapport à l'USD.

Cependant, avec une perte de près de 4% par rapport à l'EUR, le JPY compte parmi les devises qui se sont le plus dépréciées au mois de mars. Par conséquent les catégories d'OPC luxembourgeois investissant dans des titres libellés en JPY, ont été négativement impactées par cette dépréciation.

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois à revenu diversifié et des fonds de fonds au mois de mars est illustrée dans le tableau suivant:



OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de mars 2010*

	Variation de marché	Emissions nettes
OPC diversifiés	3,35%	1,36%
Fonds de Fonds	3,77%	0,72%

^{*} Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et les FIS

	OPC I	PARTIE I	OPC	PARTIE II	ı	FIS	7	OTAL
	NOMBRE	AVOIRS NETS	NOMBRE	AVOIRS NETS	NOMBRE	AVOIRS NETS	NOMBRE	AVOIRS NETS
		(en mia €)		(en mia €)		(en mia €)		(en mia €)
31/12/2006	1 469	1 516,540 €	552	249,916€	217	78,394€	2 238	1 844,850 €
31/01/2007	1 482	1 558,650 €	556	256,698€	222	80,462 €	2 260	1 895,810€
28/02/2007	1 490	1 568,660 €	561	259,029€	227	81,018€	2 278	1 908,707€
31/03/2007	1 457	1 580,732 €	563	265,013€	228	81,615€	2 248	1 927,360 €
30/04/2007	1 461	1 613,851 €	571	269,882 €	244	83,263€	2 276	1 966,996 €
31/05/2007	1 469	1 660,616€	578	277,244€	255	86,802 €	2 302	2 024,662 €
30/06/2007	1 492	1 675,029€	584	283,491 €	276	88,502 €	2 352	2 047,022 €
31/07/2007	1 519	1 676,027€	586	285,907€	302	91,043€	2 407	2 052,977€
31/08/2007	1 538	1 649,820€	585	288,727€	337	96,757€	2 460	2 035,304€
30/09/2007	1 547	1 668,478 €	588	289,818€	366	100,848€	2 501	2 059,144€
31/10/2007	1 599	1 713,963€	608	297,171 €	411	112,385€	2 618	2 123,519€
30/11/2007	1 639	1 652,126€	618	294,554€	504	117,117€	2 761	2 063,797€
31/12/2007	1 653	1 646,341 €	643	295,939€	572	117,115€	2 868	2 059,395€
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,197€	617	118,450€	2 932	1 951,141 €
29/02/2008	1 680	1 543,385€	654	296,900€	638	122,560€	2 972	1 962,845 €
31/03/2008	1 700	1 480,352 €	663	292,614€	649	122,479€	3 012	1 895,445 €
30/04/2008	1 733	1 541,312 €	675	296,483€	675	126,281 €	3 083	1 964,076 €
31/05/2008	1 736	1 566,198€	678	303,800€	691	126,961 €	3 105	1 996,959 €
30/06/2008	1 755	1 480,895€	682	292,539€	716	128,658€	3 153	1 902,092 €
31/07/2008	1 784	1 471,973€	688	292,279€	748	132,105€	3 220	1 896,357€
31/08/2008	1 817	1 487,918€	695	293,025€	772	137,050€	3 284	1 917,993 €
30/09/2008	1 827	1 375,104€	699	285,360€	796	136,232 €	3 322	1 796,696 €
31/10/2008	1 845	1 243,344 €	701	270,891 €	805	132,793€	3 351	1 647,028€
30/11/2008	1 840	1 206,535€	709	265,744€	815	131,958€	3 364	1 604,237€
31/12/2008	1 826	1 169,389€	708	259,809€	837	130,455€	3 371	1 559,653€
31/01/2009	1 837	1 183,116€	710	252,878€	851	135,540 €	3 398	1 571,534€
28/02/2009	1 838	1 149,100 €	709	246,367€	855	134,824€	3 402	1 530,291 €
31/03/2009	1 840	1 154,891 €	698	240,229€	858	131,443€	3 396	1 526,563€
30/04/2009	1 847	1 213,147 €	697	240,906€	871	138,879€	3 415	1 592,932 €
31/05/2009	1 849	1 243,508 €	693	235,626€	883	140,135€	3 4 25	1 619,269 €
30/06/2009	1 846	1 255,762 €	691	232,770€	898	142,724€	3 435	1 631,256 €
31/07/2009	1 848	1 327,841 €	684	234,610€	906	143,579€	3 4 38	1 706,030 €
31/08/2009	1 851	1 360,316 €	678	232,282 €	920	146,819€	3 449	1 739,417€
30/09/2009	1 849	1 394,016€	670	229,669€	938	150,149€	3 457	1 773,834€
31/10/2009	1 844	1 399,816€	664	227,254€	946	150,458€	3 454	1 777,528€
30/11/2009	1 858	1 415,274€	651	221,603€	964	152,033€	3 473	1 788,910€
31/12/2009	1 843	1 465,743 €	649	221,203€	971	154,047€	3 463	1 840,993 €



31/01/2010	1 842	1 477,013€	649	220,250€	989	163,425€	3 480	1 860,688 €
28/02/2010	1 843	1 511,384€	646	221,532€	1 009	165,018€	3 4 98	1 897,934€
31/03/2010	1 847	1 584,238€	643	226,268€	1 026	170,032 €	3 516	1 980,538€

■ RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER (CSSF) :

Communiqué de presse 10/09 du 29 avril 2010

RESULTATS SATISFAISANTS DE LA PLACE FINANCIERE MALGRE LA CRISE

Dans son rapport d'activités 2009, la CSSF constate que dans son ensemble, la place financière de Luxembourg a clôturé l'exercice 2009 avec des résultats satisfaisants malgré les effets directs et indirects de la crise financière et économique qui n'a pas épargné le Grand-Duché. Cette reprise ne signifie cependant pas que les temps difficiles sont déjà révolus. Il s'agit maintenant d'appliquer les leçons tirées de la crise et de poser des bases solides et diversifiées pour le retour à une croissance soutenable de la place financière.

Les tendances en 2009 au niveau des différents segments de la place financière peuvent se résumer comme suit.

438 réunions internationales

L'élaboration de nouvelles règles prudentielles qui tiennent compte de l'expérience acquise, surtout en relation avec la crise financière, et l'harmonisation des réglementations existantes restent les objectifs majeurs des réunions internationales dans le cadre des enceintes européennes (CEBS, CESR, CEIOPS, etc.) et internationales (Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, OICV, etc.). L'accent est également mis sur une coopération renforcée entre autorités de surveillance avec notamment la mise en place des collèges de superviseurs.

Il s'ensuit que le volet international du travail de surveillance requiert de plus en plus de ressources, ce qui se mesure entre autres par le nombre croissant de réunions auxquelles la CSSF est appelée à participer.

149 établissements de crédit

Somme des bilans : EUR 792,6 milliards

Résultat net : EUR 2.740 millions

Le nombre des banques a diminué de trois unités pour s'établir à 149 au 31 décembre 2009. Cinq banques ont commencé leurs activités en cours d'année tandis que deux banques ont fusionné avec une autre banque de la place et six banques ont arrêté leurs activités.

La crise financière a amené les banques à adapter et à consolider la structure de leurs bilans et à réduire les actifs à risque ce qui se traduit par un recul de 17,9% de la somme de bilan agrégée de la place. Le résultat net dégagé en 2009 par le secteur bancaire luxembourgeois s'établit à EUR 2.740 millions. Cette progression remarquable par rapport au résultat historiquement bas de l'année précédente s'explique surtout par une diminution très nette des constitutions de provisions. Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'il existe d'importantes disparités entre les banques dont 47% ont terminé l'exercice avec un résultat net en baisse par rapport à 2008.

3.463 OPC

12.232 unités

Patrimoine global: EUR 1.841,0 milliards

En 2009, le secteur des OPC a connu une croissance des actifs nets gérés de 18,04% qui provient à raison de 30% des émissions nettes et à raison de 70% de la hausse des marchés boursiers. L'investissement net en capital dans les OPC luxembourgeois se chiffrant à EUR 84,4 milliards pour 2009 témoigne d'une reprise de confiance des investisseurs dans les marchés.

Le nombre des OPC a augmenté de 2,73% en cours d'année. Cette progression résulte en majeure partie de l'essor continu des fonds d'investissement spécialisés qui représentent 28,0% des OPC en termes de nombre (en termes d'actifs gérés, leur part s'élève à 8,4%). En tenant compte des OPC à compartiments multiples, un total de 12.232 unités économiques était en activité au 31 décembre 2009, soit une légère baisse de 0,8% par rapport à fin 2008 qui s'explique par une certaine tendance vers la consolidation.

192 sociétés de gestion

Le nombre des sociétés de gestion agréées conformément au chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 relative aux OPC est passé de 189 au 31 décembre 2008 à 192 à la fin de 2009. Les sociétés de gestion se concentrent davantage sur l'activité de gestion collective et abandonnent peu à peu l'exercice d'activités auxiliaires prévues par la loi.

15 fonds de pension

Avec deux fonds de pension agréés en 2009, le secteur des fonds de pension a connu une légère reprise après plusieurs années de stagnation. Les activités transfrontalières des fonds de pension luxembourgeois ne se sont cependant pas encore développées davantage.

236 SICAR

Somme des bilans : EUR 18,09 milliards

Le nombre des sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR) continue à grimper, mais on constate néanmoins un certain fléchissement de la croissance en 2009. En ce qui concerne la politique d'investissement, les SICAR font preuve d'une légère préférence pour le private equity.

23 organismes de titrisation agréés

Le développement lent, mais continu de l'activité de titrisation se poursuit avec quatre nouveaux organismes de titrisation agréés en 2009. Comme le rôle des techniques de titrisation a été mis en avant à maintes reprises dans le contexte de la crise financière, il convient d'en tirer les enseignements en matière d'agrément et de surveillance des organismes de titrisation.



286 PSF (110 entreprises d'investissement, 102 autres PSF, 74 PSF de support)

Somme des bilans : EUR 22,46 milliards Résultat net : EUR 1.577,04 millions

Avec 42 nouvelles entités agréées en cours d'année, contre 22 abandons de statut, le secteur des PSF continue à attirer les promoteurs. L'évolution positive en nombre est surtout attribuable aux PSF autres que les entreprises d'investissement et, dans une moindre mesure, aux PSF de support.

La somme des bilans des PSF atteint EUR 22.456 millions au 31 décembre 2009 contre EUR 62.676 millions fin 2008, soit une diminution annuelle de 64,17%. Cette baisse importante s'explique en grande partie par le retrait en 2009 d'un professionnel effectuant du prêt de titres à somme de bilan significative.

Les résultats nets des PSF, par contre, sont à la hausse avec un plus considérable de 77,07% sur une année. C'est notamment la reprise des marchés financiers qui a permis aux entreprises d'investissement de réaliser globalement des résultats nets en hausse. Ce développement positif dans le contexte difficile de 2009 a été appuyé par la hausse significative du résultat d'une entité active en tant que professionnel effectuant des opérations de prêt. Les PSF de support, quant à eux, ont souffert davantage avec une baisse des résultats nets comparés à 2008.

Emploi total dans les établissements surveillés : 42.213 personnes (dont banques : 26.420 personnes, PSF : 13.485 personnes, sociétés de gestion : 2.308 personnes)

Sur un fond de crise, l'effectif total a régressé de 2,3%, soit de 983 personnes. La situation est cependant divergente selon les catégories d'acteurs de la place.

Presque 80% de la baisse est imputable à l'emploi bancaire qui recule à 26.420 personnes (-785 postes ou -2,9%) suite aux restructurations économiques et aux mesures de réduction des coûts occasionnées par la crise financière. Néanmoins, 61,1% des banques ont maintenu, voire accru, leurs effectifs en 2009, l'état actuel du marché du travail offrant en effet des opportunités pour compléter des besoins internes de postes qui, durant les mois précédents, s'étaient avérés difficiles à pourvoir.

Le nombre d'emplois au niveau des PSF connaît également une diminution, quoique de faible envergure (-120 postes ou -0,9%). Ces pertes d'emploi concernent notamment quelques PSF de support qui n'ont pas pu être compensées par la création d'emplois auprès des PSF nouvellement agréés en cours d'année.

L'effectif des sociétés de gestion est par contre resté relativement stable en 2009.

1,2 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers 1.406 prospectus, prospectus de base et autres documents approuvés 750 émetteurs surveillés

La surveillance des marchés d'actifs financiers s'est traduite en 2009, entre autres, par la réception de presque 1,2 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers.

Dans le cadre de la loi relative aux abus de marché, la CSSF a par ailleurs reçu huit déclarations d'opérations suspectes et traité onze notifications d'opérations suspectes transmises par des autorités étrangères.

Le nombre de dossiers introduits au Luxembourg pour l'approbation de prospectus à publier en cas d'offre au public ou d'admission à un marché réglementé a diminué de 40,6% en 2009, en raison notamment de la crise financière. Cependant, vu la complexité croissante des structures des opérations et des documents y relatifs déposés et la progression du nombre de dossiers se rapportant à des produits structurés, la charge de travail n'a pas diminué.

La CSSF exerce la surveillance des émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé et qui ont le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la loi Transparence. Leur nombre atteint 750, dont 233 émetteurs luxembourgeois.

Supervision publique de la profession de l'audit

La loi du 18 décembre 2009 attribue à la CSSF la mission de supervision publique de la profession de l'audit. Parmi les attributions qui lui sont confiées figure notamment la mise en œuvre d'un système d'assurance qualité qui est d'application pour tous les réviseurs d'entreprises agréés et cabinets de révision agréés pour les missions de contrôle légal des comptes et toutes les autres missions qui leur sont confiées par la loi à titre exclusif.

284 réclamations de la clientèle

En vertu de sa compétence spécifique de médiateur en matière de traitement des réclamations de clients, la CSSF a reçu 284 réclamations au cours de l'année écoulée, soit une augmentation substantielle de 22,4% par rapport à 2008. Une grande partie des réclamations a porté sur des opérations sur valeurs mobilières ce qui s'explique par le contexte de crise qui a déstabilisé nombre d'investisseurs.

Le rapport d'activités 2009 peut être obtenu gratuitement auprès de la CSSF, L-2991 Luxembourg, e-mail : <u>direction@cssf.lu</u>, sur simple demande. Il peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet <u>www.cssf.lu</u>. Une version anglaise du rapport sera publiée sur le site Internet au cours du mois de juillet 2010.



■ COMPTES DE PROFITS ET PERTES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU 31 MARS 2010

Communiqué de presse 10/08 du 20 avril 2010

Sur base de chiffres provisoires¹, la Commission de Surveillance du Secteur Financier évalue le résultat avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à 1 529 millions d'EUR au 31 mars 2010. Par rapport au premier trimestre 2009, le résultat avant provisions diminue ainsi de 5,5%.

La baisse du volume des bilans et l'évolution des conditions de marché sur un an entraînent une diminution de la marge sur intérêts de 26,7%. Cette baisse significative de revenus récurrents est amortie à concurrence d'un cinquième par l'évolution à la hausse des revenus de commissions. Leur progression de 10% intervient dans le contexte de la reprise des valeurs boursières qui augmente le prix des avoirs sous gestion servant d'assiette au calcul des commissions de gestion. Les autres revenus nets profitent, à l'instar des trimestres précédents, de la progression de valeurs financières qui permet à quelques banques isolées d'afficher des résultats importants en comparaison annuelle. La hausse de ces revenus largement non récurrents permet de limiter la régression du produit bancaire à 1,2%.

Compte tenu des dépenses sociales occasionnées par la réduction des effectifs bancaires, les frais de personnel haussent de 7,8%.

Dans l'ensemble, l'addition des facteurs exposés ci-dessus aboutit pour le premier trimestre 2010 à un résultat avant provisions qui diminue de 5,5% en comparaison annuelle.

Compte de profits et pertes des banques au 31 mars 2010

Postes en millions d'EUR	Mars 2009	Mars 2010	%
Marge d'intérêts ²	1 930	1 415	-26,7%
Revenus de commissions	792	871	10%
Autres revenus nets	-10	394	-
Produit bancaire	2 712	2 681	-1,2%
Frais de personnel	613	661	7,8%
Autres frais généraux	482	491	1,9%
Frais généraux	1 095	1 152	5,2%
Résultat avant provisions	1 617	1 529	-5,5%

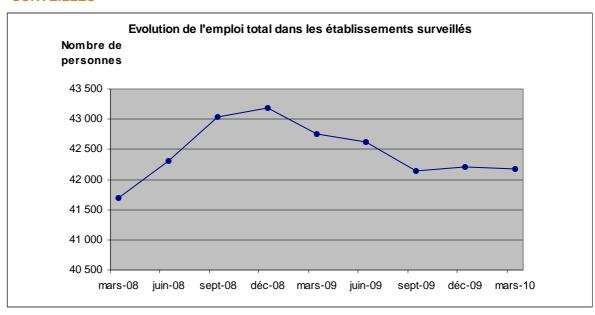
² Y compris dividendes perçus sur les filiales



¹ Les banques reprises dans l'échantillon représentent 96,31% du résultat avant provisions de l'exercice 2009.

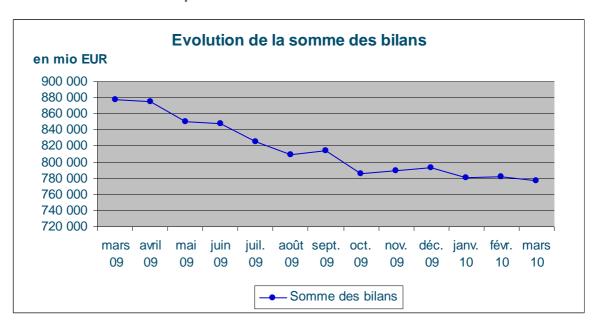
STATISTIQUES

■ EVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL DANS LES ETABLISSEMENTS SURVEILLES



BANQUES

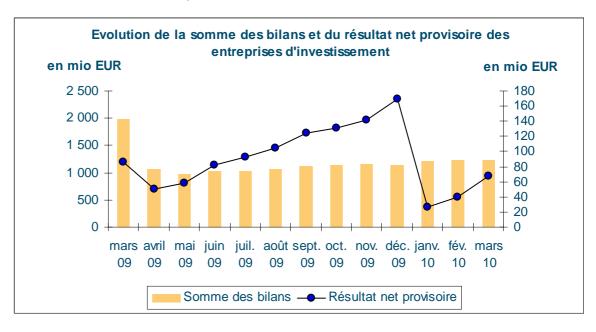
Somme des bilans des banques au 31 mars 2010 en baisse



La somme des bilans diminue de 0,7% sur un mois. En glissement annuel, la diminution atteint 13,9% sous l'effet de la réduction des opérations interbancaires.

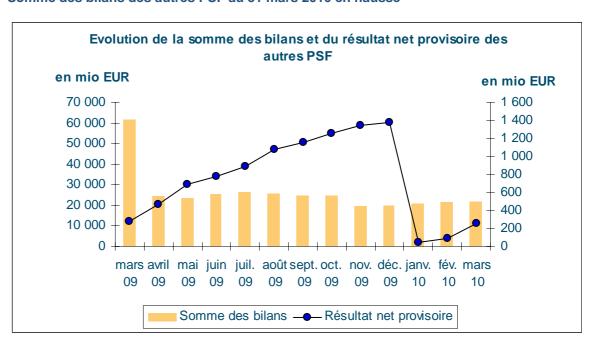
■ ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

Somme des bilans des entreprises d'investissement au 31 mars 2010 en baisse



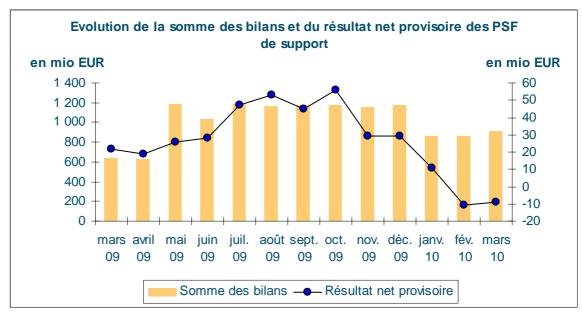
■ AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER

Somme des bilans des autres PSF au 31 mars 2010 en hausse



■ PSF DE SUPPORT

Somme des bilans des PSF de support au 31 mars 2010 en hausse



Le résultat net des PSF de support est négatif à cause de la perte qu'une entité a subie au sein de son groupe. Le résultat net des autres entités s'élève à 8,64 millions.

■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Fonds de pension:

Au 6 mai 2010, 15 <u>fonds de pension</u> sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) sont inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Le nombre des professionnels agréés pour exercer l'activité de <u>gestionnaire de passif</u> pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005 s'élève à 13 au 6 mai 2010.

Sociétés d'investissement à capital à risque (SICAR) :

Le nombre des <u>SICAR</u> inscrites sur la liste officielle des SICAR régies par la loi modifiée du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR), telle que modifiée, s'élève à 235 au 6 mai 2010.

Organismes de titrisation :

Le nombre des <u>organismes de titrisation</u> agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élève à 24 unités au 6 mai 2010.



Agrément d'une nouvelle société de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif

La Commission de Surveillance du Secteur Financier informe qu'une nouvelle société de gestion a été inscrite sur le tableau officiel des sociétés de gestion régies par le chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Il s'agit en l'occurrence de l'entité suivante :

- PURE CAPITAL S.A.

Outre d'être active dans le domaine de la gestion collective, la société de gestion sous rubrique peut également offrir des services de gestion discrétionnaire et de conseil en investissement.

Suite au retrait de W&W Asset Management AG, Luxemburg, le nombre de sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et pouvant bénéficier depuis le 13 février 2004 du passeport européen par voie de libre établissement ou de libre prestation de services dans un Etat membre de l'Union européenne s'élève à 193 au 12 mai 2010.

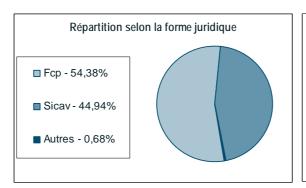


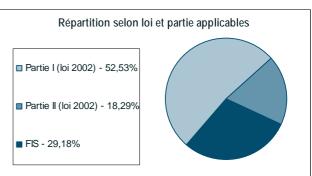
STATISTIQUES OPC

Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif Situation au 31 mars 2010

En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

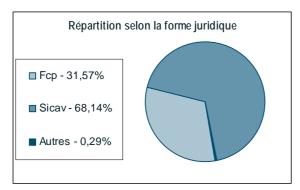
■ NOMBRE D'OPC

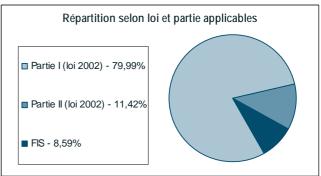




Loi, partie \ forme juridique	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	1 185	662	0	1 847
Partie II (loi 2002)	284	352	7	643
FIS	443	566	17	1 026
TOTAL	1 912	1 580	24	3 516

ACTIFS NETS DES OPC





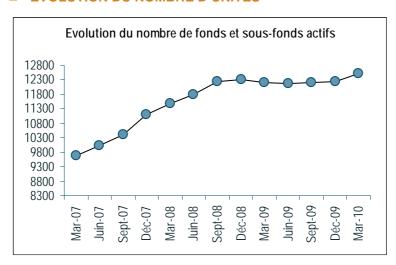
Loi, partie \ forme juridique (en mia EUR)	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	466,512	1 117,726	0,000	1 584,238
Partie II (loi 2002)	83,015	142,319	0,934	226,268
FIS	75,717	89,453	4,862	170,032
TOTAL	625,244	1 349,498	5,796	1 980,538

STATISTIQUES OPC

■ ORIGINE DES PROMOTEURS DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)	En %
Etats-Unis	420,658	21,2%
Allemagne	369,088	18,6%
Suisse	317,666	16,0%
Grande-Bretagne	247,944	12,5%
Italie	166,050	8,4%
Belgique	144,591	7,3%
France	131,705	6,7%
Pays-Bas	42,563	2,2%
Suède	32,843	1,7%
Luxembourg	29,752	1,5%
Autres	77,678	3,9%
TOTAL	1 980,538	100%

■ EVOLUTION DU NOMBRE D'UNITES



■ POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets
	(en mia EUR)
VM à revenu fixe (*)	850,661
VM à revenu variable (**)	598,390
VM diversifiées (***)	323,420
Fund of funds (****)	148,953
Liquidités	13,871
Immobilier	19,082
Futures, options, warrants	20,772
Divers (****)	5,389
TOTAL	1 980,538

(*) dont 307,661 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

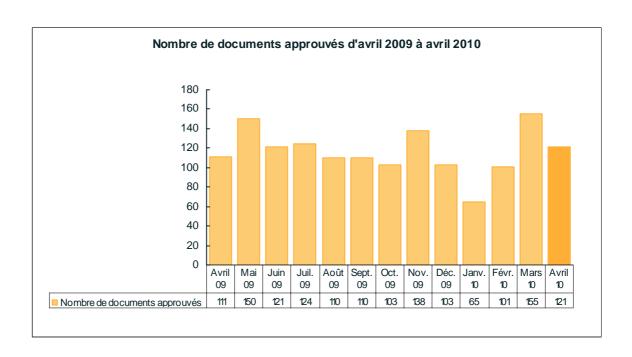
(**) dont 4,329 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,315 milliards d'euros en capitaux à risque élevé (***) dont 1,882 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,332 milliards d'euros en capitaux à risque élevé (****) dont 0,202 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,000 milliards d'euros en capitaux à risque élevé (*****) dont 0,063 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

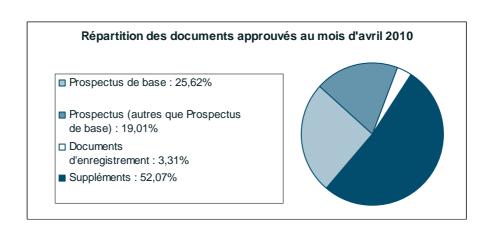


■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHE REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

1. ACTIVITE D'APPROBATION

Pour le mois d'avril 2010, un total de 121 documents a été approuvé par la CSSF dont 23 prospectus, 31 prospectus de base, 4 documents d'enregistrement et 63 suppléments.

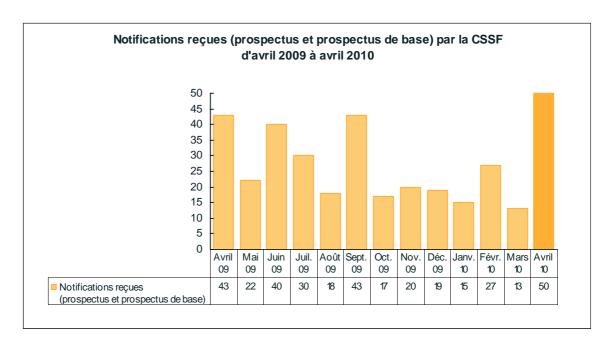




2. ACTIVITE DE NOTIFICATION

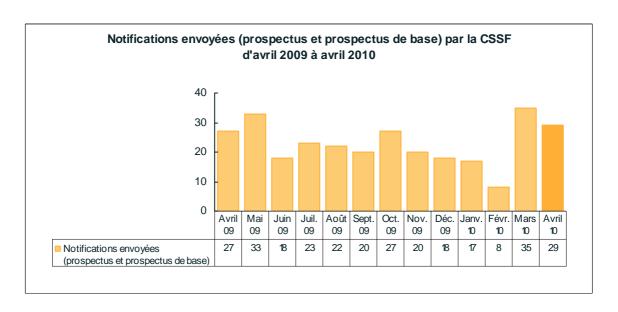
2.1. Notifications reçues par la CSSF

Pour le mois d'avril 2010, la CSSF a reçu 50 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base et 95 par rapport à des suppléments en provenance des autorités compétentes de plusieurs Etats membres de l'Union européenne.



2.2. Notifications envoyées par la CSSF

Pour le mois d'avril 2010, la CSSF a envoyé des notifications pour 29 prospectus et prospectus de base et pour 43 suppléments¹ approuvés par ses soins vers les autorités compétentes des Etats membres de l'Union européenne.



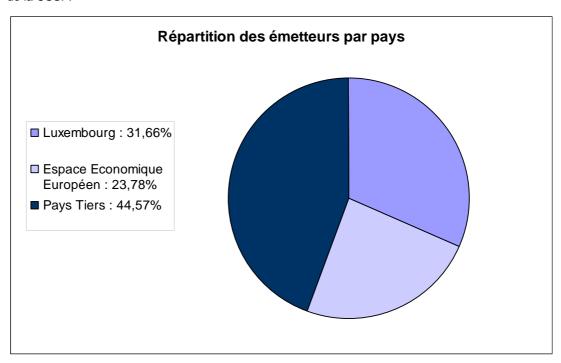
¹ Ce chiffre correspond au nombre de prospectus, prospectus de base et suppléments pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

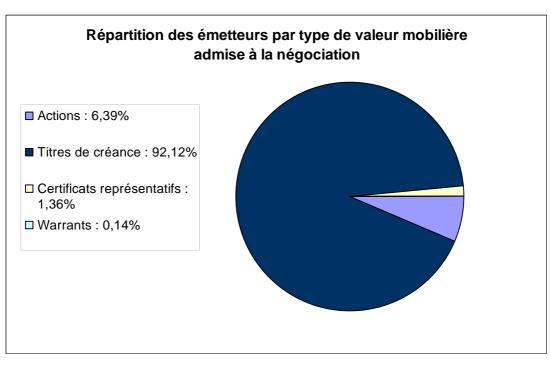


■ EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI DU 11 JANVIER 2008 RELATIVE AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE SUR LES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES (LA « LOI TRANSPARENCE »)

Au cours du mois d'avril 2010, 5 émetteurs ont désigné le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la Loi Transparence. Par ailleurs, 7 émetteurs ont été retirés de la liste du fait qu'ils n'ont plus de valeurs mobilières admises à la négociation sur aucun marché réglementé situé ou opérant dans un pays de l'EEE.

Au 20 mai 2010, 736 émetteurs sont repris sur la liste des émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence et sont donc soumis à la surveillance de la CSSF.





LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Nouvelle inscription:

AndBanc Luxembourg S.A.

7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg Autorisation ministérielle du 14 avril 2010

Retrait:

Sanpaolo Bank S.A.

Fusion par absorption par State Street Bank Luxembourg S.A.

Changements d'adresse:

Fortis Prime Fund Solutions Bank (Ireland) Ltd., Luxembourg branch

46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Vertigo Building – Polaris 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg B.P. 263, L-2012 Luxembourg

The Bank of New York Mellon SA / NV, Bruxelles (Belgique), Luxembourg

Vertigo Building – Polaris 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

■ LISTE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Elargissement de statut :

VISTRA FUND SERVICES SARL

Ajout des statuts de domiciliataire de sociétés et de professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés à ceux d'agent teneur de registre, agent administratif du secteur financier et agent de communication à la clientèle

Autorisation ministérielle du 14 avril 2010

Changement d'adresse :

TANDEM PARTNERS SARL

4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Changement de dénomination :

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBOURG S.A. a changé de dénomination en **DONNER & REUSCHEL LUXEMBOURG S.A.**



■ LISTE DES SOCIETES DE GESTION

Nouvelle inscription:

PURE CAPITAL S.A.

117, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Changements de dénomination :

FFS FUND MANAGEMENT S.A. a changé de dénomination en **ACOLIN FUND MANAGEMENT S.A.**

NORD EUROPE GESTION S.A. a changé de dénomination en **UFG-LFP INTERNATIONAL**

■ LISTE DES SICAR

Changements d'adresse :

ATHANOR EQUITIES SICAR-SCA

20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

FONDATIONS CAPITAL I S.C.A. SICAR

1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg

GAMMA III S.C.A., SICAR

7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

■ LISTE DES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI TRANSPARENCE

Nouveaux émetteurs :

NOM

Antares Funding LP BHP Billiton Finance (USA) Ltd Santander Perpetual, S.A. Unipersonal

PAYS DU SIEGE

Îles Caïmans Australie Espagne



■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois pendant le mois de mars 2010

Durant le mois de référence, les quarante-six organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

1) OPC partie I:

- AC MULTISTRATEGY, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- AXA PENSION, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- DB PLATINUM V, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- GODMODETRADER.DE STRATEGIE I, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- JULIUS BAER MULTIRANGE, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
- MANDARINE FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
- MATTHEWS ASIA FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- PARTNERS GROUP ALTERNATIVE BETA STRATEGIES SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- PRIVATFONDS: FLEXIBEL PRO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- PRIVATFONDS: FLEXIBEL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- PRIVATFONDS: KONSEQUENT PRO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- PRIVATFONDS: KONSEQUENT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- PRIVATFONDS: KONTROLLIERT PRO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- PRIVATFONDS: KONTROLLIERT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- TAM INVESTMENT FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- UNIEURORENTA CORPORATES 50 (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2) OPC partie II:

- DINVEST ACCESS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- ELEUSIS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- FRANKLIN TEMPLETON SELECTED MARKETS FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- OBJECTIVE RETURN FUND, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- UNIGARANT: COMMODITIES (2017) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

3) FIS

- ALERIO FCP-SIF, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
- ALLIANCEBERNSTEIN LEGACY SECURITIES (LUXEMBOURG) SIF, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- ALLIANCEBERNSTEIN TALF LUXEMBOURG FEEDER S2 PORTFOLIO SICAV, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- ANDBANC INVESTMENTS SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- CREDARIS SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- DWS INDIA INFRASTRUCTURE EQUITY MASTER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- EXCHEQUER MULTIFLEX SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
- FUNDO DE INVESTIMENTO PRIVADO ANGOLA S.C.A., SICAV-SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- GUARDIAN MANAGED FUNDS SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- HANSA-NORD-LUX SICAV-FIS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- HERITAGEWEALTH SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- ICA INTERNATIONAL REAL ESTATE S.C.A. SICAV-SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
- J.P. MORGAN SPECIALIST FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- LUXEMBOURG CAPITAL S.A., 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- MALABAR FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- MC INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- NEWEUROPE PROPERTY SICAV-FIS, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg
- NIKKO AM GLOBAL INVESTMENTS (LUXEMBOURG), 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
- QUINT:ESSENCE CONCEPT, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- REGIONAL MSME INVESTMENT FUND FOR SUB-SAHARAN AFRICA S.A., SICAV-SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- ROOSEVELT USD ASSET SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- SOFINA MULTI STRATEGY, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
- SOLAR ENERGIE SICAV-SIF, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
- VIVA SICAV-FIS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
- VONTOBEL FCP-SIF, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Les vingt-huit organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été retirés de la liste officielle au cours du mois de mars 2010 :

1) OPC partie I:

- DEKA-TREASURY CASH PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DWS EUROPE CONVERGENCE EQUITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DWS MEGATRENDS VORSORGE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DWS MEGATRENDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DWS PROFESSIONAL CASH (EQ), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- GOVERNMENT BOND PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- GYGES, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- IMPERIAL GROUP, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
- KBC FREQUENT CLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- TF INTERNATIONAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- THE NEW STAR GLOBAL FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
- UNIAKTIENANLEIHEN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIONINVESTMENTFUND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2) OPC partie II:

- AQUILA CAPITAL HEDGE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- BIG OPTIMUM SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- DBM DACH-IMMOFLEX INTERNATIONAL, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- EKF FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
- GSC EUROPEAN CREDIT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- IXIS SP S.A., 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
- NIKKO TRUST, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
- SWISS ALLCAP SELECTION, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3) FIS

- ARGENTA PREMIUM FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- CONCORD PREMIUM FUND, SICAV-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
- HSH SWIFT CAPITAL PARTNERS INSTITUTIONAL II, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- LOMBARD ODIER STRATEGIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- PHILOS CURRENCY FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- SPECTRUM FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- THEMATIC OPPORTUNITIES FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg



PLACE FINANCIÈRE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **149** (18 mai 2010)

Somme des bilans : EUR 776,869 milliards (31 mars 2010)

Résultat avant provisions : EUR 5,77 milliards (31 décembre 2009)

Emploi: 26 404 personnes (31 mars 2010)

Nombre d'OPC: 3 525 (18 mai 2010)

dont 1 042 fonds d'investissement spécialisés (FIS)

Patrimoine global net: EUR 1.980,538 milliards (31 mars 2010)

Nombre de sociétés de gestion : 193 (12 mai 2010)

(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)

Emploi: 2 208 personnes (31 mars 2010)

Nombre d'entreprises d'investissement : 109 dont 10 succursales (12 mai 2010)

Somme des bilans des entreprises d'investissement : EUR 1,230 milliards (31 mars 2010)

Résultat net provisoire : EUR 68,40 millions (31 mars 2010)

Emploi: 2 366 personnes (31 mars 2010)

Nombre d'autres PSF : 105 (12 mai 2010)

Somme des bilans des autres PSF: EUR 21,650 milliards (31 mars 2010)

Résultat net provisoire : EUR 251,013 millions (31 mars 2010)

Emploi: 3 451 personnes (31 mars 2010)

Nombre de PSF de support : 78 (12 mai 2010)

Somme des bilans des PSF de support : EUR 916,045 millions (31 mars 2010)

Résultat net provisoire : EUR -9,24 millions (31 mars 2010)

Emploi: 7 749 personnes (31 mars 2010)

Nombre de fonds de pension : 15 (6 mai 2010)

Nombre de SICAR : 235 (6 mai 2010)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : 24 (6 mai 2010)

Nombre d'émetteurs de valeurs mobilières dont le Luxembourg

est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence : 736 (20 mai 2010)

Emploi total dans les établissements surveillés : 42 178 personnes (31 mars 2010)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG

Tél.: (+352) 26 251 560 E-mail: direction@cssf.lu Site Internet: www.cssf.lu